



## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Le 30 mai 2024**

**Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Usse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Sillingy, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.**

**Date de convocation du Conseil de Communauté : 24 mai 2024**

**Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 20 - votants 30.**

### **Présents :**

Pierre AGERON, Yolande BAUDIN, Carole BERNIGAUD, Thomas BIELOKOPYTOFF, Christian BOCQUET, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Rocco COLELLA, Elodie DONDIN, Fabienne DREME, Luc DUBOIS, Christophe GUITTON, Sylvie LE ROUX, Cécile LOUP FOREST, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Henri PERRIN, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT, Brigitte TERRIER

### **Procurations :**

Elisabeth BOIVIN à Thomas BIELOKOPYTOFF  
Jean-Pierre CHAMBARD à Cécile LOUP FOREST  
Roger DALLEVET à Pierre AGERON  
François DAVIET à Brigitte TERRIER  
Karine FALCONNAT à Carole BERNIGAUD  
Sophie FORNUTO à Luc DUBOIS  
Virginie FRANCOIS à Séverine MUGNIER  
Yves GUILLOTTE à Christian BOCQUET  
Philippe LANGANNE à Yvan SONNERAT  
Michel PASSETEMPS à Henri CARELLI

### **Excusés :**

Jacqueline CECCON  
Christiane MICHEL

**Secrétaire de séance :** Carole BERNIGAUD

### **N° 2024-70 : Attribution du marché de travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sur le secteur Bonasse - Morzies, commune de La Balme-de-Sillingy**

*Monsieur Yvan SONNERAT, Vice-président en charge de l'eau, rapporteur*

La commune de La Balme de Sillingy souhaite requalifier les routes de la Bonasse et des Morzies (création de trottoir et voie verte, reprise des enrobés). Le réseau d'eau potable sur ce secteur est un réseau vétuste et fuyard (âgé de presque 30 ans) qu'il est nécessaire de remplacer. La CCFU souhaite donc profiter des travaux réalisés par la commune pour lancer les travaux de renouvellement de 300 ml de réseau sur ces deux voies.

Ces travaux doivent permettre d'optimiser la desserte et de sécuriser l'approvisionnement sur le secteur de la Bonasse, d'autant plus intéressants que le réservoir du même nom a fait l'objet de travaux d'adduction depuis les Echelles en 2022.

Un marché de travaux a été lancé sous forme de procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Un avis d'appel à la concurrence a été diffusé le 17 avril 2024 via la plateforme des marchés publics : [www.mp74.fr](http://www.mp74.fr)

Suite à la mise en concurrence, 7 offres ont été remises.

La commission d'appel d'offres créée par délibération n°2020-38 du conseil communautaire du 15 juillet 2020 s'est réunie le mardi 28 mai 2024 pour l'analyse des offres.

Au vu du rapport d'analyse des offres, cette commission propose de retenir l'entreprise BESSON SAS pour un montant de travaux de 144 065,80€HT (estimation de la maîtrise d'œuvre : 156 455,80 €HT).

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'**attribuer** le marché à l'entreprise BESSON SAS pour un montant de 144 065,80€HT,
- D'**autoriser** monsieur le Président à engager les travaux et signer le marché et les pièces afférentes,
- De **souligner** que les crédits suffisants figurent au budget annexe de l'eau potable, exercice 2024.

**Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.**

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**Le Président,  
Henri CARELLI**

**La secrétaire de séance,  
Carole BERNIGAUD**

